



Les IPCSR et DPCSR restent gérés par le MEDDTL...

COMMUNIQUÉ du 15 décembre 2010

Nous avons reçu l'assurance de l'administration que la gestion des personnels de la DSCR restait en charge du MEDDTL.

L'ensemble de nos revendications dans ce dossier serait acquis.

Afin d'éclaircir certains points nous rencontrerons le Général de division Richard Lizurey, Conseiller chargé de la sécurité au cabinet du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, lors d'un nouveau rendez-vous le 05 janvier 2011.

Un compte-rendu détaillé sera mis en ligne sur notre site.

Notre mobilisation a indubitablement été payante dans cette décision !!

Encore merci à tous et restons vigilants !

Vos représentants CFDT

Contact :

-Permanence : André Chaudron

Tél. 01 40 81 83 48 ou 06 16 52 62 49

andre.chaudron@i-carre.net

-Stéphane Boutorine

Tél. 06 82 06 30 78

-Claude Guillet

Tél. 06 64 17 00 10